

MURMUR PU SATIN



Intérieur / Extérieur

DESCRIPTION

Peinture laque satinée à base de dispersion alkyde polyuréthane en phase aqueuse

DESTINATION

Peinture conçue pour murs intérieurs en neuf ou rénovation des pièces sèches et humides, et pour boiseries intérieures et extérieures

PROPRIETES

- Très grande résistance aux rayures et au lustrage, grande dureté du film.
- Excellente tension.
- Résistance à l'abrasion humide classe 1
- Bon pouvoir couvrant.
- Séchage rapide.

Classement AFNOR NFT 36 005 Famille I Classe 4a/6a - 7b2.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect en pot	: Liquide onctueux.
Aspect du film	: Satin.
Masse volumique	: 1.30 +/- 0,05 Kg/l.
Extrait sec	: En poids: 54 +/- 2% en volume: 40 +/- 2%.
COV (directive 2004/42/CE)	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a): 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 30 g/l de COV.
Point éclair	: Non concerné.
Brillant Spéculaire à 60°	: 20.
Rendement	: 10 à 14 m ² /l selon la nature des fonds et le mode d'application.
Séchage (20°C - 65%HR)	: HP : 1 à 2h.
Recouvrable	: 24 h.
Teintes	: Blanc et bases à teinter.
Stockage	: 1 an en emballage plein et fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Conditionnement	: 10 L, 2,5L, 1L.

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Préparation des fonds:

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1.

Les supports seront propres, sains et secs.

Les supports neufs seront préalablement imprimés avec un primaire adapté.

Les anciennes peintures brillantes ou satinées seront préalablement matées par ponçage ou lessivage puis rincées à l'eau claire.

Sur certaines teintes vives (jaune, rouge,...) pour une meilleure opacité appliquer une sous couche en blanc ou en gris moyen en fonction de la teinte de la finition désirée

Application:

Conditions d'application : DTU 59.1.

Matériel d'application : Brosse synthétique, rouleau poil 10-12mm, rouleau laqueur, airless.

Nettoyage du matériel : Eau.

Diluant : Eau.

Dilution : Prêt à l'emploi. Dilution possible jusqu'à 5%.

SYSTEME D'APPLICATION

Support	Impression	Finition
INTERIEUR: enduits au mortier de liant hydraulique, plaques de plâtre à épiderme cartonné, anciennes peintures acrylique adhérentes	VORTEX ECUME PRIM O OU VORTEX ECUME PRIM	2 couches VORTEX MURMUR PU SATIN
INTERIEUR: Bois et dérivés, anciennes peintures acrylique adhérentes	VORTEX MURMUR PU SATIN DILUÉ À 5%	
EXTERIEUR: Bois et dérivés, anciennes peintures adhérentes et compatibles	VORTEX MURMUR PU SATIN DILUÉ À 5%	

HYGIENE ET SECURITE

Consulter la fiche de données de sécurité.

FICHE TECHNIQUE – Septembre 2025 annule et remplace toute fiche antérieure.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution avec les produits de notre gamme.

En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

GESTION DES DECHETS

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Protégeons l'environnement.

- Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté à la poubelle.

- Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchetterie. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.